



Procès-verbal de la rencontre du mardi 13 février 2007

Étaient présents :

MM.

Etienne Berthold
Roger Bertrand
Louis Germain
Denis L'Anglais
Clairmont Perreault

Mmes.

Claudette Blais
Louise Gauthier
Isabelle Roy

S'était excusée

Véronyc Sansoucy

Louis Germain préside la réunion

Etienne Berthold agit à titre de secrétaire d'assemblée

L'ordre du jour proposé comprend les points suivants :

1. Activité du CCVQ à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec
2. Équipe de rédaction de *MursMurs* : formation
3. Financement et recrutement
4. Rapport du trésorier
5. Varia

La réunion débute à 19h00

1. Activité du CCVQ à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec

Denis L'Anglais rappelle la nature de la réponse qu'il a reçue de la part de la Société du 400^e anniversaire de Québec au sujet du projet des « géants » mis de l'avant par le CCVQ. Il rappelle que la Société a manifesté de l'intérêt envers le projet tout en spécifiant qu'il ne lui était pas possible d'en assurer le financement, en totalité tout comme en partie. Denis L'Anglais souligne, par la même occasion, qu'il considère que le Conseil devra nommer un chargé de projet afin de mener son projet à bon port car la tâche est considérable.

Vu la difficulté d'organiser le projet des «géants», Claudette Blais propose que le CCVQ considère la possibilité de participer simplement à la Fête de Québec (3 juillet 2008). Elle insiste que, quelle que soit sa participation, le CCVQ adopte une position critique face à l'organisation des fêtes du 400^e anniversaire de Québec.

Louis Germain souligne que le souhait principal des citoyens est d'être impliqués dans l'organisation des événements se déroulant au coeur de leur habitat. À cette fin, il lui apparaît opportun que le CCVQ propose sa participation aux comités et instances déjà existants.

Claudette Blais rappelle que la Ville de Québec constitue l'interlocutrice première, et privilégiée, du CCVQ. Pour être impliqué, le Comité des citoyens du Vieux-Québec aurait avantage à joindre un comité général de coordination des célébrations du 400^e anniversaire de Québec afin d'exprimer ses préoccupations. Mais, souligne-t-elle, il n'existe à l'heure actuelle aucun tel comité. Elle suggère alors que l'on tente d'atteindre nos objectifs via le Bureau des événements spéciaux de la Ville de Québec.

Après discussion, les membres du Conseil conviennent de la nécessité pour le CCVQ d'adopter un positionnement critique face à l'ensemble des préparatifs et des suites des célébrations du 400^e anniversaire de Québec, de le faire connaître et d'obtenir des résultats tangibles. Dans cette optique, Louis Germain et Denis L'Anglais s'engagent à solliciter une rencontre avec Louise Lapointe, présidente de l'arrondissement, afin de discuter des moyens d'atteindre un tel objectif.

Etienne Berthold souligne aux membres du Conseil l'initiative de la Société du 400^e anniversaire de Québec, qui consiste à solliciter les témoignages des résidentes et des résidents de Québec (et de l'extérieur) afin de les intégrer, éventuellement, à l'exposition au coeur de *L'Espace 400^e* (autrefois le Centre d'interprétation du Vieux-Port de Québec). À cet égard, il suggère que le CCVQ négocie l'obtention d'un espace significatif où il pourrait faire entendre la voix de citoyens du Vieux-Québec. Roger Bertrand évoque la possibilité de créer un « vox populi » des résidentes et résidents du quartier. Dans cette optique, il consent à contacter Lise Bertrand, chargée du projet à la Société du 400^e anniversaire de Québec, afin de vérifier si une éventuelle collaboration est possible et, le cas échéant, sur quelles bases. Roger Bertrand, Etienne Berthold et Clairmont Perreault sont mandatés par le Conseil afin d'explorer le projet en question et d'y donner suite.

Louis Germain demande aux membres leur avis quant à la possibilité de publier un *MursMurs* magazine trilingue ou quadrilingue en 2008 pour les célébrations du 400^e anniversaire de Québec. L'idée est accueillie favorablement mais aucune décision n'est prise.

2. Équipe de rédaction du site *MursMurs* : formation

Louis Germain sollicite de nouveau les contributions écrites des membres du Conseil pour la mise à jour de *Murs Murs*, site internet du CCVQ.

3. Financement et recrutement

Isabelle Roy expose aux membres du Conseil plusieurs propositions touchant l'augmentation des revenus et du *membership* du Comité des citoyens du Vieux-Québec.

Le Conseil convient de la nécessité d'annoncer la vente des affiches du Vieux-Québec que possède le CCVQ sur le site *Murs Murs*.

Le Conseil convient également de la nécessité d'augmenter les effectifs (en terme de membres) du CCVQ.

Le Conseil examine la possibilité de recourir au principe des commandites afin d'augmenter ses revenus de fonctionnement. On rappelle que le CCVQ est habilité à émettre des reçus pour fins d'impôts.

Louis Germain propose aux membres du Conseil que lors de la prochaine réunion, ceux-ci examinent la « structure » et les modalités d'adhésion au CCVQ, notamment en ce qui a trait à la contribution annuelle exigée pour faire partie du Comité. Dans cette optique, il spécifie aux membres du Conseil qu'il « redessinera » le formulaire d'adhésion pour y inclure une carte détachable et autres mesures aptes à faciliter les aspects administratifs du recrutement.

Le Conseil accepte le principe d'un échéancier stratégique accompagnant ses démarches de quête de financement et de recrutement. Il convient de la nécessité d'y donner suite et d'y travailler de nouveau.

4. Rapport du trésorier

Etienne Berthold souligne qu'en date du 13 février 2007, les avoirs du CCVQ se chiffrent approximativement à 1 337\$. Il ne mentionne aucune dépense majeure de la trésorerie depuis la réunion annuelle de l'assemblée générale, en novembre 2006.

5. Varia

Le Conseil prend acte de la critique d'un membre du CCVQ concernant l'action du Comité dans le dossier de l'événement du *Red Bull Crashed Ice*, qui se tiendra le 3 mars 2007 dans le quartier et dont les préparatifs sont entamés depuis peu.

Le Conseil réaffirme que son acceptation de l'événement *Red Bull Crashed Ice*, conjointement avec le Comité des citoyens NDVVP et conformément à l'esprit de la rencontre du 7 novembre 2006, répondait au fait que le dit événement est non récurrent, donc ponctuel et constitue de ce fait une exception.

Le Conseil convient, cependant, de la nécessité primordiale de prendre part à la rencontre publique qui doit avoir lieu à la suite de l'événement, afin d'y faire entendre sa voix.

Pour finir, les membres font consensus sur la nécessité de proposer l'officialisation du poste qu'occupe le président du comité NDVVP au sein du CA du CCVQ lors de la prochaine réunion de l'assemblée générale.

Fin de la réunion : 21h30
